



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION
POUR L'INTERDICTION
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

97^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIAC

Débat général

Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. Luis VASSY,

Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,

Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Monsieur le Président,

Alors que vous présidez votre première session ordinaire du Conseil exécutif, je tiens tout à vous féliciter pour votre élection. La délégation française vous fait pleinement confiance pour mener nos débats dans les mois à venir et contribuer ainsi au succès des travaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

C'est la première fois que nous nous réunissons depuis l'adoption historique par la Conférence des Etats Parties de la décision « *Contrer la détention et l'emploi d'armes chimiques par la République arabe syrienne* » (C-25/DEC.9, en date du 21 avril 2021). En adoptant non sans gravité cette décision portée par la France au nom de 46 délégations, les Etats membres de l'OIAC ont agi de façon responsable et ont envoyé un signal fort : l'usage répété d'armes chimiques par le régime syrien est inacceptable et ne peut rester sans réponse de la part de la communauté internationale. Notre Organisation, dont nous célébrerons l'année prochaine les vingt-cinq ans, a précisément été créée afin d'œuvrer pour un monde exempt d'armes chimiques. Ne rien faire eut été une compromission : on

ne peut violer ainsi une Convention sans qu'il n'y ait de conséquence. Il y va de la crédibilité des engagements que nous avons tous pris en la ratifiant, de l'intégrité du régime de non-prolifération, et en fin de compte, de notre sécurité collective.

En effet, nous le savons: le conflit syrien a marqué la réapparition de l'emploi des armes chimiques. Alors que la Syrie s'est engagée en 2013 à renoncer à son programme chimique et à détruire ses stocks et que la résolution 2118 a été adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies la même année, de nombreuses interrogations subsistent sur l'exhaustivité et la véracité de sa déclaration initiale. Nous notons avec préoccupation l'ajout d'une nouvelle question, la vingtième, à la longue liste déjà établie par l'équipe d'évaluation de la déclaration initiale. Je souhaiterais à cette occasion remercier le Secrétariat technique pour sa présentation du 30 juin sur le dossier chimique syrien et saluer le travail remarquable effectué par ses membres, avec ténacité, professionnalisme et indépendance, depuis près de huit ans.

Près de huit ans pendant lesquels le régime syrien a continué à employer des armes chimiques contre sa propre population. Le recours à ces armes abjectes est irréfutable et a été démontré à maintes reprises par des organismes internationaux impartiaux et indépendants. L'Equipe d'enquête et d'identification (IIT) de l'OIAC a rendu son deuxième rapport, le 12 avril 2021, que nous aurons l'occasion d'examiner au cours de cette session du Conseil exécutif. D'aucuns chercheront très certainement à décrédibiliser le travail du Secrétariat technique par leurs vaines logorrhées, mais soyons clairs : le doute n'est pas permis. A l'issue d'un travail méticuleux et prenant en considération l'ensemble des pistes qui ont pu être avancées, l'IIT a une nouvelle fois conclu à la responsabilité de l'armée de l'air du régime syrien, sous le contrôle des prétendues « Forces du Tigre », dans l'attaque chimique perpétrée à Saraqib le 4 février 2018.

Vous connaissez déjà l'engagement de mon pays dans la lutte contre l'impunité. La France a été dès janvier 2018 à l'initiative de la création d'un Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques, regroupant dorénavant 40 Etats et l'Union européenne, qui a publié une déclaration en mai dernier en réaction aux conclusions de ce deuxième rapport. Nous soutenons les mécanismes internationaux de lutte contre l'impunité mis en place sous l'égide des Nations Unies. La coopération entre l'OIAC et le Mécanisme international, indépendant et impartial permettra de lutter contre l'impunité des auteurs d'attaques impliquant l'utilisation d'armes chimiques.

Je le réaffirme aujourd'hui : la décision prise en avril n'est pas irréversible, notre objectif ultime étant le démantèlement de l'arsenal chimique syrien, afin d'empêcher tout nouveau recours à ces armes. Nous appelons la Syrie à coopérer enfin en toute sincérité avec le Secrétariat technique et à se mettre en conformité avec ses obligations internationales. Il s'agit de la seule voie possible pour qu'elle recouvre ses droits et privilèges à l'OIAC, tel que le prévoit la décision adoptée par la Conférence des Etats parties lors de sa vingt-cinquième session. Nous y reviendrons plus en détails sous les points pertinents de l'ordre du jour.

Au-delà, nous rappelons que seule une solution politique crédible, viable et inclusive, conforme à la Résolution 2254 du Conseil de Sécurité des Nations Unies permettra de mettre fin au conflit syrien.

Monsieur le Président,

L'attaque au moyen d'un agent neurotoxique perpétrée à l'encontre de M. Alexeï Navalny le 20 août 2020 sur le territoire de la Fédération de Russie nous a tous choqués.

La France partage les conclusions de plusieurs de ses partenaires européens et du Secrétariat technique sur les faits d'empoisonnement à l'aide d'un agent neurotoxique appartenant au groupe Novitchok. Nous condamnons dans les termes les plus forts l'utilisation choquante et irresponsable d'un tel agent. L'emploi d'armes chimiques, en tout lieu, à tout moment, par quiconque et en toutes circonstances, est inacceptable et contrevient aux normes internationales contre l'utilisation de ces armes.

Nous regrettons que la Russie ait abandonné sa demande de visite d'assistance technique, formulée ici même, dans cette salle, en octobre 2020. Il est impératif que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce crime et sur ceux qui l'ont perpétré, que les responsables rendent des comptes et que toutes les dispositions soient prises pour éviter la répétition de telles attaques.

Monsieur le Président,

Nous ne saurions le répéter suffisamment : les missions de vérification de l'OIAC sont essentielles pour la sécurité de tous. Je souhaiterais remercier le Directeur général pour la publication du projet de programme et budget 2022-2023, que nous étudierons attentivement. La France est profondément attachée aux activités de vérification et à la conduite des inspections en découlant, qui sont au cœur du mandat de l'OIAC. Malgré le contexte de la pandémie de COVID-19, nous avons mis un point d'honneur à garantir aux équipes de l'OIAC l'accès aux sites inspectables sur notre territoire, et ce dès que les conditions sanitaires le permettaient. Les inspections conduites à l'automne 2020, puis à nouveau au printemps 2021 et en ce début d'été 2021, se sont déroulées dans d'excellentes conditions grâce au professionnalisme du Secrétariat technique.

Permettez-moi de souligner également à quel point la pandémie que nous traversons doit nous amener à repenser et adapter nos méthodes de travail. Il est essentiel de définir ensemble des solutions afin que l'Organisation soit en mesure d'accomplir son mandat, et ce y compris lors de circonstances exceptionnelles. Nous soutenons donc l'initiative lancée à cet égard par l'Allemagne et espérons que nous saurons construire ensemble un projet consensuel, puisqu'il s'agit d'assurer la continuité de nos travaux, objectif fondamental qui nous rassemble tous, Etats parties à la Convention.

La France est par ailleurs un soutien de longue date de l'Organisation, du fait de l'importance de ses missions pour notre sécurité collective. C'est pourquoi nous avons décidé d'apporter des contributions financières volontaires à différents programmes, du fonds pour les activités de l'OIAC en Syrie à celui pour la construction du futur Centre pour la Chimie et la Technologie, en passant par la cybersécurité. Prochainement, nous contribuerons à des activités liées aux programmes de coopération internationale et d'assistance dans des pays d'Afrique francophone, destinés à renforcer leurs capacités à se prémunir contre des incidents chimiques, y compris en cas d'emploi d'armes chimiques par des acteurs non étatiques.

Monsieur le Président,

Nous saluons la disponibilité du Directeur général à poursuivre son mandat pour quatre années supplémentaires et à poursuivre ainsi les efforts engagés dans la lutte contre la réémergence de l'emploi d'armes chimiques. La France lui réitère sa pleine confiance, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Secrétariat technique, qui œuvrent quotidiennement à l'objectif que nous nous sommes fixés, un monde enfin exempt d'armes chimiques.

Monsieur le Président,

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil exécutif et soit publiée sur les serveurs interne et externe de l'OIAC. Je vous remercie./.

Courtesy translation in English

*Mr. Chairman, Mr. Director General
Mrs. and Mr. Ambassadors,*

France aligns itself with the declaration of the European Union. Allow me to add the following elements in my national capacity.

Mr. Chairman,

As you preside over your first regular session of the Executive Council, I wish first to congratulate you on your election. The French delegation has full confidence in you to lead our debates in the coming months and thus contribute to the success of our Organisation's work.

Mr. Chairman,

This is the first time we are meeting since the historic adoption by the Conference of States Parties of the decision " Addressing the Possession and Use of Chemical Weapons by the Syrian Arab Republic " (C 25/DEC.9, dated 21 April 2021). By adopting this decision, which was tabled by France on behalf of 46 delegations, the OPCW Member States have acted responsibly and sent a strong signal: the repeated use of chemical weapons by the Syrian regime is unacceptable and cannot go unanswered by the international community. Our Organisation, which will celebrate its twenty-fifth anniversary next year, was precisely created to achieve the goal of a world free of chemical weapons. Doing nothing would have been a compromising behaviour: an international Convention cannot be violated without consequences. Because the credibility of the commitments we all made in ratifying it, the integrity of the non-proliferation regime, and ultimately our collective security are directly at stake here.

Indeed, as we know, the Syrian conflict has marked the reemergence of chemical weapons use. While Syria committed in 2013 to renounce its chemical programme and destroy its stockpiles, and while Resolution 2118 was adopted the same year by the UN Security Council, many questions remain pending about the exhaustiveness and veracity of its initial declaration. We note with concern the addition of a new issue, the twentieth, to the long list already established by the Declaration Assessment Team. I would like to take this opportunity to thank the Technical Secretariat for its presentation on the Syrian chemical dossier on 30 June, and to commend the remarkable work that its members have carried out with tenacity, professionalism and independence for almost eight years.

Almost eight years already, during which the Syrian regime has continued to use chemical weapons against its own population. The use of these horrendous weapons is irrefutable and has been repeatedly demonstrated by impartial and independent international bodies. The OPCW's Investigation and Identification Team (IIT) issued its second report on 12 April 2021, which we will have the opportunity to consider during this session of the Executive Council. Some people will certainly try to discredit the work of the Technical Secretariat with their vain logorrhoea, but let us be clear: there is no room for doubt. Through meticulous work and after taking into consideration all possible leads, the IIT has once again concluded that the Syrian regime's air force, under the control of the so-called "Tiger Forces", was responsible for the chemical attack perpetrated in Saraqib on 4 February 2018.

You are already aware of my country's commitment to the fight against impunity. In January 2018, France initiated the creation of an International partnership against impunity for the use of chemical weapons, which now bring together 40 States and the European Union, and which published a declaration last May in response to the conclusions of this second report. We support the international mechanisms against impunity set up under the aegis of the United Nations. Cooperation between the OPCW and the International Independent and Impartial Mechanism (IIIM) will help to combat impunity for attacks involving the use of chemical weapons.

I reaffirm today that the decision taken in April is not irreversible, as our ultimate goal is the dismantling of Syria's chemical arsenal to prevent any further use of these weapons. We call on Syria to finally cooperate sincerely with the Technical Secretariat and to comply with its international obligations. This is the only possible way for Syria to regain its rights and privileges in the OPCW, as provided for in the decision adopted by the Conference of States Parties at its 25th session. We will return to this in more detail under the relevant agenda items. Beyond that, we recall that only a credible, viable and inclusive political solution, in line with UN Security Council Resolution 2254, will make it possible to put an end to the Syrian conflict.

Mr. Chairman,

The attack by means of a chemical nerve agent against Mr. Alexei Navalny on 20 August 2020 on the territory of the Russian Federation was shocking to all of us

France shares the conclusions of several of its European partners and the Technical Secretariat on the facts of poisoning with a nerve agent belonging to the Novichok group. We condemn in the strongest terms the shocking and irresponsible use of such an agent. The use of chemical weapons anywhere, at any time, by anyone, under any circumstances, is unacceptable and contravenes international norms against the use of such weapons.

We regret that Russia has abandoned its request for a technical assistance visit, which was made here in this very room in October 2020. It is imperative that the circumstances of this crime and those who perpetrated it are fully investigated, that those responsible are held accountable and that all steps are taken to prevent the recurrence of such attacks.

Mr. Chairman,

We cannot stress enough that OPCW verification missions are essential for the security of all. I would like to thank the Director-General for the publication of the Draft programme and budget for 2022-2023, which we will examine carefully. France is deeply attached to verification activities and the conduct of the resulting inspections, which are at the core of the OPCW's mandate. Despite the context of the COVID-19 pandemic, we have made it a point of honour to guarantee to OPCW teams the access to inspectable sites on our territory, as soon as health conditions allowed to. The inspections conducted in the autumn of 2020 and again in the spring of 2021 and in the early summer of 2021 were all carried out under excellent conditions, thanks to the professionalism of the Technical Secretariat.

I would also like to emphasise that the current pandemic must lead us to rethink and adapt our methods of work. It is essential that we work together to find solutions to ensure that the Organisation is able to fulfil its mandate, even under exceptional circumstances. We therefore support the initiative launched by Germany and hope that we will be able to build altogether a

consensual project, since what is at stake here is ensuring the continuity of our work, a fundamental objective that unites all of us, States Parties to the Convention.

France has also been a long-standing supporter of the Organisation because of the importance of its missions for our collective security. This is why we have decided to make voluntary financial contributions to various programmes, from the fund for the OPCW's activities in Syria to the fund for the construction of the future Centre for Chemistry and Technology, including as well cyber security. In the near future, we will contribute to activities related to international cooperation and assistance programmes in French-speaking African countries, aimed at strengthening their capacities to protect themselves against chemical incidents, including in the event of the use of chemical weapons by non-state actors.

Mr Chairman,

We welcome the readiness of the Director-General to continue his mandate for another four years and thus to pursue the efforts undertaken in the fight against the re-emergence of the use of chemical weapons. France reiterates its full confidence in him and in all the members of the Technical Secretariat, who work daily towards the objective we have set ourselves, a world finally free of chemical weapons.

Mr Chairman,

I request that this statement be considered an official document of this Executive Council session and be published on the OPCW's internal and external servers. Thank you.